

LE RÊVE FOU DES UNIVERSITÉS FRANCOPHONES

Maintenant que la technologie permet de briser les frontières, le Regroupement des universités de la francophonie hors Québec (RUFHQ)* caresse un rêve fou, qui pourrait inciter un plus grand nombre d'étudiants à poursuivre leurs études dans des établissements francophones.

Le projet consiste à brancher tous les établissements d'enseignement post-secondaire francophones dans le but d'offrir un plus grand choix de cours et de programmes en français, ce qui est présentement impossible dans le contexte des restrictions budgétaires et de la faible clientèle universitaire francophone.

Ce Réseau national d'éducation universitaire en français (RNEUF), sorte d'université virtuelle, miserait essentiellement sur les nouvelles technologies de transmission de l'information et des communications (les NTIC) comme Internet, l'audio et la vidéoconférence interactive.

Ce sont les établissements universitaires de l'Ouest qui profiteraient le plus de ce réseau électronique. En effet, seulement 200 étudiants francophones à l'ouest de l'Ontario sont admissibles à chaque année à des études postsecondaires, ce qui limite sérieusement la possibilité de créer des programmes.

Le constat est accablant. Hormis les arts, les sciences, l'éducation et un peu d'administration, ces établissements d'enseignement ont très peu à offrir aux étudiants. Sauf en ce qui concerne la maîtrise en éducation, il y a peu ou pas de programmes de maîtrise et de doctorat offerts en français ailleurs qu'au Nouveau-Brunswick, en Ontario et au Québec. Certains étudiants francophones débutent donc leurs études universitaires dans une province, et obtiennent leur diplôme dans une autre... en anglais!

Une étude sur la fréquentation universitaire, menée pour le RUFHQ par le vice-recteur adjoint à l'enseignement de l'Université d'Ottawa, Denis Carrier, confirme d'ailleurs que les universités de la francophonie canadienne ne font pas le plein de leur population étudiante francophone. Elles doivent donc faire front commun pour offrir à moindre coût de nouveaux programmes en français, surtout pour éviter que les jeunes francophones s'inscrivent dans des universités anglophones, en raison du plus vaste choix de programmes.

Selon Denis Carrier, elles doivent aussi se mettre au service des autres francophones qui n'ont pas d'établissement universitaire francophone, comme Terre-Neuve, l'Île-du-Prince-Édouard, la Saskatchewan, la Colombie-Britannique, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Car, sauf au Nouveau-Brunswick où les Acadiens forment le tiers de la population de la province, toutes les francophonies canadiennes hors Québec sont très minoritaires.

M. Carrier est d'ailleurs le premier à admettre que ce sont les étudiants québécois «qui ont sauvé l'Université d'Ottawa». Et il ne fait pas mystère des taux d'assimilation, «une plaie partout», admet-il, sauf au Nouveau-Brunswick.

Les transferts linguistiques en faveur de la langue anglaise n'ont pas cessé de s'accroître depuis le recensement de 1971. Selon les données du recensement de 1996, 27,1 p. 100 de l'ensemble des jeunes francophones de l'extérieur du Québec âgés de 15 à 24 ans avaient choisi l'anglais comme langue d'usage.

Le taux d'assimilation chez les jeunes allait de 6,1 p. 100 au Nouveau-Brunswick, à 62,2 p. 100 en Colombie-Britannique. C'est d'ailleurs dans l'Ouest que l'assimilation faisait les plus grands ravages. En 1996, le taux d'assimilation au sein de la population de 15 à 24 ans y était de 47,9 p. 100 au Manitoba, 58,6 p. 100 en Alberta.

Ailleurs au pays, les transferts linguistiques atteignaient 52,8 p. 100 à Terre-Neuve, 32,1 p. 100 à l'Île-du-Prince-Édouard, 32 p. 100 en Nouvelle-Écosse, 31,8 p. 100 en Ontario, 42,9 p. 100 au Yukon et 47,6 p. 100 dans les Territoires du Nord-Ouest. «D'un point de vue francophone, il y a une espèce d'urgence», plaide M. Carrier.

La solution consiste donc à retarder le plus possible le moment où les jeunes devront, pour mieux poursuivre leurs ambitions, parachever leur formation professionnelle dans des établissements anglophones. Pour y parvenir, les universités de la francophonie doivent s'assurer que les programmes disponibles en français soient aussi riches que leurs équivalents en anglais, tout en songeant à en ajouter.

Le réseau ne partirait pas de zéro. Les 12 établissements membres du RUFHQ sont déjà reliés à l'Internet. Les établissements collégiaux et universitaires de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario sont bien équipés en infrastructure électronique et offrent déjà des cours et des programmes à distance. Les établissements de l'Ontario sont d'ailleurs regroupés au sein du Réseau franco-ontarien d'enseignement à distance (RFOED). Ce réseau, toujours en expansion, comptait pas moins de 41 sites d'enseignement par vidéo interactive au début du mois de septembre 1997.

Les choses se compliquent un peu dans l'Ouest. Au Manitoba, le Collège universitaire de Saint-Boniface n'est pas muni de l'équipement permettant l'enseignement par vidéoconférence. En Saskatchewan, seul le Collège Mathieu de Gravelbourg offre l'enseignement par audioconférence. La Faculté Saint-Jean de l'Alberta a une assez longue expérience de l'enseignement à distance. Elle dispose même depuis peu d'un site pour la vidéoconférence.

Pour donner vie à ce réseau national d'éducation universitaire en français, il faudra de l'argent. Beaucoup d'argent. L'équipement et la formation de personnel en Alberta, au Manitoba, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard et en Saskatchewan reviennent à plus de 3,2 millions de dollars. La formation du personnel coûterait à elle seule 250 000 \$. Les frais interurbains pour un cours d'une durée de 39 heures, sur un semestre, seraient de 1 208 \$ entre Sudbury et Ottawa, de 1 393 \$ entre Moncton et Ottawa, de 1 595 \$ entre Winnipeg et Edmonton, et de 1 486 \$ entre Ottawa et Edmonton.

Lors de leur assemblée générale annuelle, les 30 octobre et 1er novembre 1997, à Sudbury, les recteurs des universités de la francophonie canadienne ont officiellement approuvé la création d'un réseau national d'éducation universitaire en français. Mais il y a encore du chemin à parcourir avant la réalisation du «rêve fou». Il reste à déterminer pour de bon où seront les sites d'enseignement, à finaliser le plan financier et à bâtir une programmation scolaire commune aux 12 établissements membres du RUFHQ. Ensuite, on présentera une demande financière bien ficelée au gouvernement fédéral, idéalement avant le 31 mars prochain.

Le rêve fou de Denis Carrier est maintenant une folie partagée par tous les recteurs.